

OCTOBRE

N/RÉFÉRENCE	SAGIR N/INTERVENTION	DATE DE RÉDACTION
7522-14-01-00500-00	300120775	
7530-14-01-10002-00	300120784	2003/11/04
7340-14-01-00100-00	300120777	

I. IDENTIFICATION		
DATE D'INSPECTION : 2003/10/17		Arrivée : 14h00
INSPECTEUR : Claude Tétreault		Départ : 15h20
ACCOMPAGNÉ DE :		
Aucun.		
LIEU INSPECTÉ Lieu d'enfouissement sanitaire ; Centre de compostage ; Lieu de traitement de boues de fosses septiques.		ADRESSE POSTALE (si différente) Service Sanitaire R.S. inc. Pépinière Tholano. Service Sanitaire R.S. inc. 61, rue Montcalm, C.P. 1409 Berthierville, (Québec) JOK 1A0
PLAIGNANT(E) : N/A <input checked="" type="checkbox"/>	Rencontré : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :		
NOM	FONCTION	TÉLÉPHONE
M. Gilles Denis	Directeur technique	(450) 836-2546
M. Jerry Pilon	Chef opérateur de l'usine de purification des biogaz	(450) 836-2546
PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :		
PHOTO(S) <input checked="" type="checkbox"/> Nombre :	CROQUIS <input type="checkbox"/>	PLAN(S) <input type="checkbox"/> CARTE(S) <input type="checkbox"/>
AUTRE(S) ANNEXE(S) : <input type="checkbox"/>		
1.		
BUT(S) : Inspection systématique de contrôle.		

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE	SAGIR N/INTERVENTION	DATE DE RÉDACTION
7522-14-01-00500-00	300120775	
7530-14-01-10002-00	300120784	2003/11/04
7340-14-01-00100-00	300120777	

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Lors de cette inspection la direction des vents était Ouest, d'une vitesse de 12 km/h et aucune odeur reliée aux activités du lieu d'enfouissement sanitaire, du lieu de traitement de boues de fosses septiques et du centre de compostage ne fut perçue à l'extérieur des aires d'exploitation.

1) LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (7522-14-01-00500-00) :

1.1 Opérations d'enfouissement :

Les opérations d'enfouissement des déchets s'effectuent principalement au niveau de la Phase III alors qu'il reste pour deux (2) jours d'opérations d'enfouissement sur la phase II-C pour que cette phase soit complétée.

En ce qui concerne la phase III d'enfouissement, celle-ci est complétée à la moitié de sa superficie. Les opérations d'enfouissement de la phase III s'effectuent au niveau du chapeau de 5% vers la partie centrale de cette phase.

La nature des déchets enfouis correspond à la définition de déchets solides.

1.2) Poste de traitement des biogaz :

Lors de cette inspection, la torchère était en fonction. La pression de la soufflante était de -60,0pouces d'eau. La concentration des biogaz en méthane était de 50 % et de 1,9 % en oxygène.

Lors de cette inspection la torchère brûlait 1880 SCFM de biogaz.

La torchère a été à l'arrêt lors des périodes suivantes :

- ❖ le 7 octobre 2003 de 13h30 à 14h00, arrêt du PLC pour mise-à-jour,

Monsieur Gerry Pilon (chef opérateur de l'usine de purification des biogaz) m'a indiqué qu'une caractérisation des gaz purifiés est actuellement en cours. Ainsi la détermination des concentrations en composés organiques volatils (COV), en méthane, en azote, en sulfure d'hydrogène et en gaz carbonique est effectuée. Ces caractérisations sont effectuées par « Gazoduc Trans Québec & Maritime inc. » et déterminerons si le produit raffiné possède les caractéristiques qualitatives et compatibles aux critères de qualité de la compagnie « Gazoduc Trans Québec & Maritime inc. » pour être mis en réseau (gazoduc).

L'usine de purification des biogaz comporte différentes étapes de procédé dont le but est de produire un gaz qualitativement comparable au gaz naturel. Les principales étapes de traitement peuvent se résumer tel que suit :

- Déshydratation : La déshydratation qui est réalisée par des cycles successifs de compression et de refroidissement des biogaz vise l'enlèvement maximum de l'humidité des biogaz. Cette étape sert à atténuer la corrosivité du biogaz brut et éviter la saturation des dispositifs de traitement tout en maintenant l'efficacité des équipements de compression.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE	SAGIR N/INTERVENTION	DATE DE RÉDACTION
7522-14-01-00500-00	300120775	
7530-14-01-10002-00	300120784	2003/11/04
7340-14-01-00100-00	300120777	

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

- L'absorption : Cette étape sert à filtrer la majeure partie des composés organiques volatils (présents à l'état de trace). Au terme de cette étape plus de 90% des composés organiques volatils auront été retirés du biogaz brut et acheminés à l'oxydateur thermique pour destruction.
- La séparation : Cette étape est la plus importante et sert à concentrer le méthane en séparant le gaz carbonique et le sulfure d'hydrogène. Cette séparation est effectuée par le passage du biogaz au travers de membranes polymériques. Le gaz carbonique et le sulfure d'hydrogène sont ensuite acheminés à l'oxydateur thermique pour destruction.
- Le polissage : Cette étape est destinée à l'enlèvement des composés organiques volatils résiduels par le passage du gaz au travers de colonnes de charbon activé.
- Trois principaux instruments de contrôle serviront à assurer le contrôle de la qualité du biogaz lors des étapes de nettoyage. Un analyseur d'oxygène, un chromatographe en phase gazeuse et un calorimètre assureront le contrôle de la qualité.

Au terme de ces étapes de purification, le biogaz nettoyé est enrichi en méthane à environ 80% et prêt à être acheminé sur le réseau de gazoduc. Voir schéma des étapes de nettoyage des biogaz en annexe à ce rapport.

2) CENTRE DE COMPOSTAGE-PÉPINIÈRE THOLANO 7530-14-01-10002-00 :

2.1) Aire de compostage :

Sur l'aire de compostage, on retrouve 4 ½ andains réservés au compost de qualité B et 7 andains (doublés) réservés au compost de qualité A.

Lors de cette inspection, des opérations d'épandage des eaux des bassins d'accumulation des eaux de ruissellement de la plateforme de compostage étaient en cours. Préalablement les eaux des bassins ont été chaulées.

2.2) Bilan cumulatif des intrants et structurants de janvier à septembre 2003:

Les volumes sont exprimés en mètres cubes

VERT	BAL	BPP	BTE	MST	LAL
10536,63	11458,96	624,54	1828,91	8528,03	14,18

VERT : Résidus verts
BAL : Boues agro-alimentaires
BPP : Boues de pâtes et papiers
BTE : Boues de système de traitement des eaux usées
MST : Matériaux structurants
LAL : Liquides agro-alimentaires

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE	SAGIR N/INTERVENTION	DATE DE RÉDACTION
7522-14-01-00500-00	300120775	
7530-14-01-10002-00	300120784	2003/11/04
7340-14-01-00100-00	300120777	

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION (suite)

2.3) Contrôle du procédé de compostage :

À partir de la date de l'inspection précédente, l'exploitant a procédé au relevé des températures des andains à 12 reprises et les températures relevées variaient entre 48 et 63 degrés Celsius. L'exploitant a procédé à la revalorisation des andains à 17 reprises

Les andains de qualité A ont été transférés du côté de l'aire de compostage où sont entreposés les andains de compost de qualité B. La partie de la plateforme où étaient les andains de compost de qualité A, a été nettoyé en prévision de la période hivernale où les eaux de ruissellement de cette superficie de la plateforme sont déviées au réseau hydrographique de surface.

3) LIEU DE TRAITEMENT DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES 7340-14-01-00100-00 :

Système de traitement par procédé DABmc :

Une campagne d'échantillonnage a été effectuée le 8 octobre 2003 après un volume cumulé de 8550 m³ de boues de fosses septiques traitées. Depuis cette campagne d'échantillonnage un volume cumulé de 1549 m³ de boues de fosses septiques ont été traitées.

La capacité maximale du système de traitement du DAB fixée à 250 m³/jour n'a pas été dépassée.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE	SAGIR N/INTERVENTION	DATE DE RÉDACTION
7522-14-01-00500-00	300120775	
7530-14-01-10002-00	300120784	2003/11/04
7340-14-01-00100-00	300120777	

3. CONCLUSION

Les opérations journalières sont conformes aux dispositions des autorisations émises.

L'usine de purification des biogaz devrait entrer en fonction sous peu.

L'épandage des eaux accumulées dans les bassins d'accumulation des eaux de ruissellement de la plateforme de compostage est en cours.

4. RECOMMANDATION(S)

Lors de la prochaine inspection s'assurer de la conformité des opérations en regard des dispositions des autorisations émises.

5. IDENTIFICATION

RÉDIGÉ PAR : *Claude Tétreault*



2003/11/04



Nom : Lieu d'enfouissement sanitaire SSRS
Centre de compostage Pépinière Tholano
Lieu de traitement de boues de fosses septiques.

Municipalité : Sainte-Geneviève-de-Berthier et St-Thomas

Date : 2003/10/17

N/D : 7522-14-01-00500-00
7530-14-01-10002-00
7340-14-01-00100-00

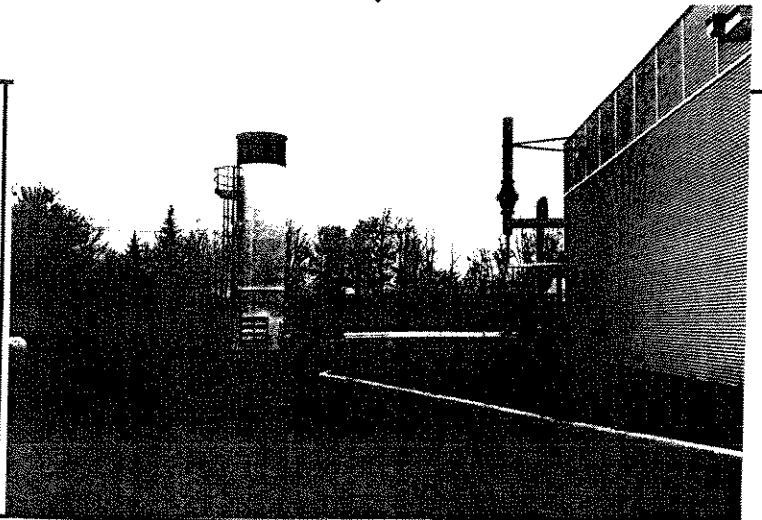
Photo # :1

Note : Opérations d'enfouissement sur une partie de la phase III.



Photo # 2

Note : Oxydateur thermique (colonne de couleur blanche) de l'usine de purification des biogaz.



Photographié par : Claude Tétreault



Nom : Lieu d'enfouissement sanitaire SSRS
Centre de compostage Pépinière Tholano
Lieu de traitement de boues de fosses septiques.

Municipalité : Sainte-Geneviève-de-Berthier et St-Thomas

Date : 2003/10/17

N/D : 7522-14-01-00500-00
7530-14-01-10002-00
7340-14-01-00100-00

Photo # 3

Note : Bassin #2 contenant lds eaux de ruissellement de la plateforme de compostage, lesquelles font présentement l'objet d'opérations d'épandage à des fins de valorisation agricole.

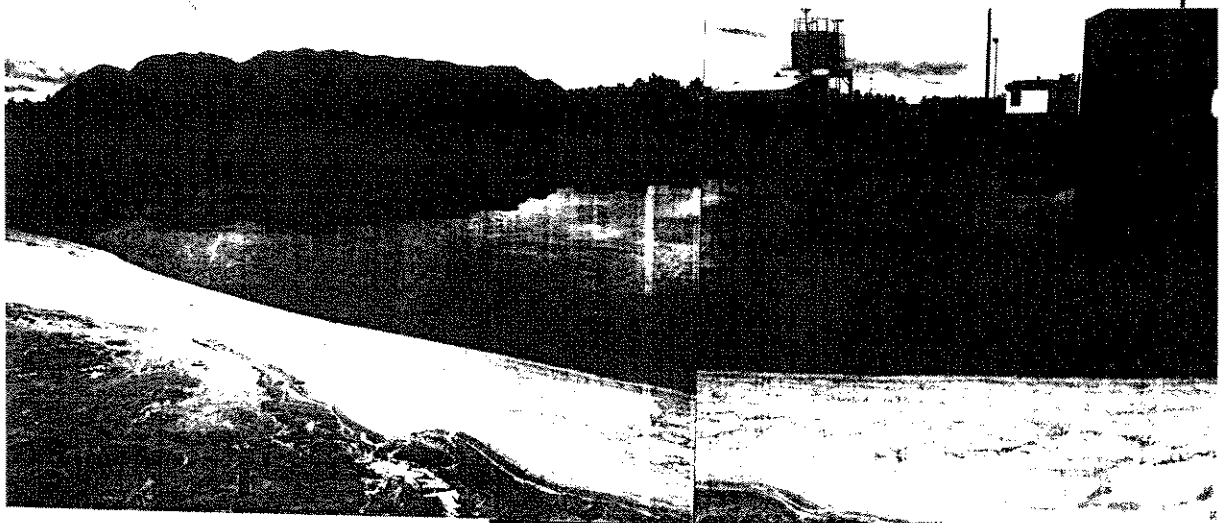


Photo # 4

Note : opérations d'épandage des eaux le la plateforme de compostage.





Nom : : Lieu d'enfouissement sanitaire SSRS
Centre de compostage Pépinière Tholano
Lieu de traitement de boues de fosses septiques.

Municipalité : Sainte-Geneviève-de-Berthier et St-Thomas

Date : 2003/10/17

N/D : 7522-14-01-00500-00
7530-14-01-10002-00
7340-14-01-00100-00

Photo # : 5

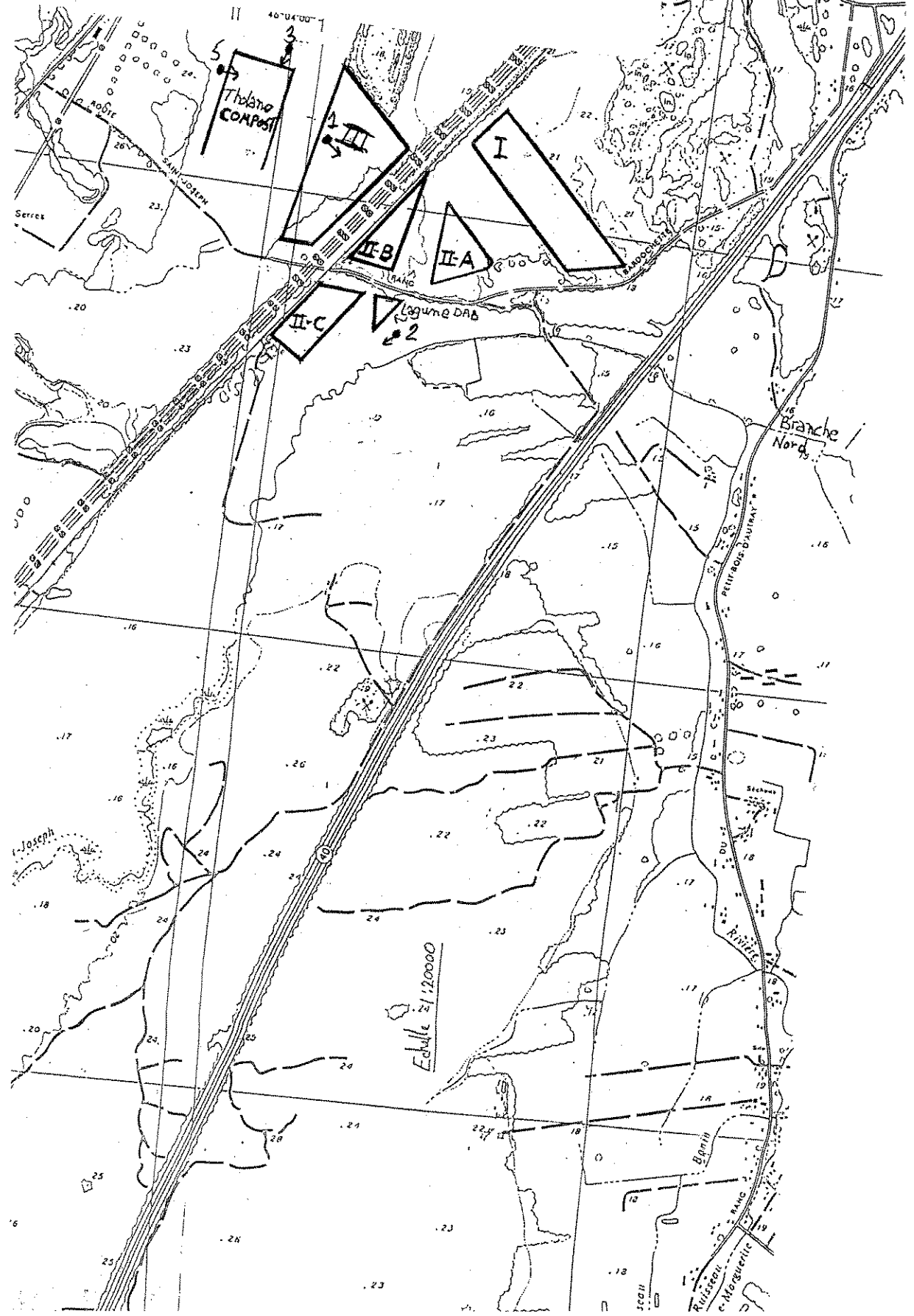
Note : Opérations de nettoyage d'une partie de la plateforme de compostage.



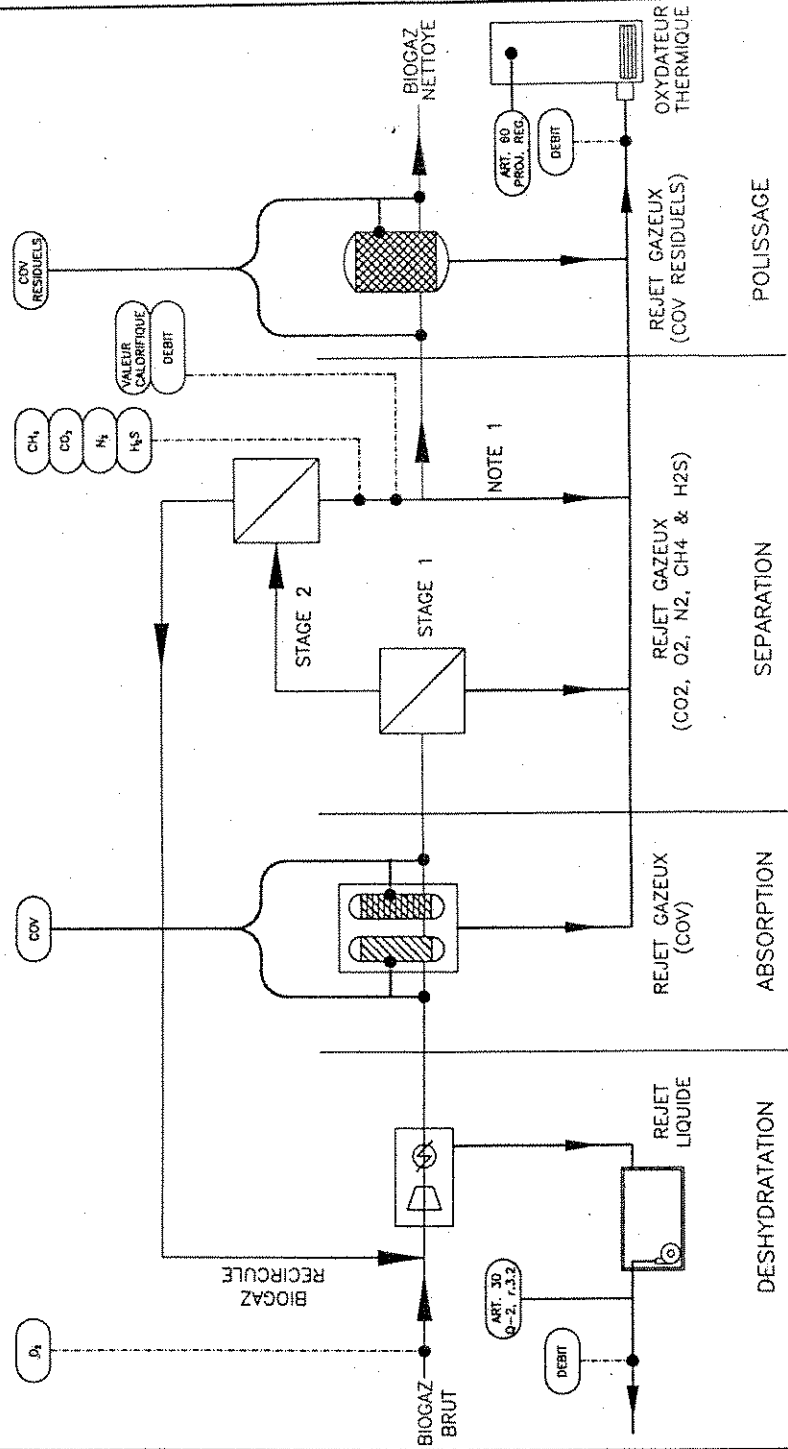
Photo #

Note :

LIEU D'ENFOUISSEMENT SSRS
CENTRE DE COMPOSTAGE PÉPINIÈRE
THOLANO
LIEU DE TRAITEMENT DE BOUES DE
FOSSES SEPTIQUES



CONTROLE DE LA QUALITE DU PROCEDE DE NETTOYAGE DU BIOGAZ



— CONTROLE PONCTUEL
 - - - CONTROLE CONTINU

NOTE 1: BIOGAZ NETTOYE EST AUTOMATICQUEMENT DIRIGE VERS L'OXYDATEUR THERMIQUE LORSQUE LES CRITERES DE REFERENCE NE SONT PAS SATISFAITS

LIEU DE TRAITEMENT DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES SSRS

REGISTRE DES BOUES TRAITÉES DU SYSTÈME DE TRAITEMENT DAB

Les volumes sont exprimés en mètres cubes

DATE	VOLUME	DATE	VOLUME	DATE	VOLUME
cumulatif	8732	cumulatif	2226	cumulatif	1344
2003-07-15	207	2003-09-01	223	2003-10-16	205
2003-07-16	226	2003-09-02	180	cumulatif	1549
2003-07-17	148	2003-09-03	232		
2003-07-18	188	2003-09-04	229		
2003-07-19	94	2003-09-05	144		
2003-07-21	246	2003-09-08	212		
2003-07-22	238	2003-09-09	243		
2003-07-23	159	2003-09-10	231		
2003-07-24	87	2003-09-11	244		
2003-07-25	93	2003-09-12	147		
2003-07-26	66	2003-09-13	79		
2003-07-28	76	2003-09-15	195		
cumulatif *	10560	2003-09-16	170		
2003-07-29	141	2003-09-17	157		
2003-07-30	59	2003-09-18	245		
2003-07-31	144	2003-09-19	206		
2003-08-01	112	2003-09-20	160		
2003-08-02	51	2003-09-21	100		
2003-08-04	210	2003-09-22	215		
2003-08-05	204	2003-09-23	156		
2003-08-06	64	2003-09-24	146		
2003-08-07	124	cumulatif	6140		
2003-08-08	176	2003-09-25	177		
2003-08-09	50	2003-09-26	224		
2003-08-11	119	2003-09-27	181		
2003-08-12	93	2003-09-28	65		
2003-08-13	115	2003-09-29	116		
2003-08-14	131	2003-09-30	176		
cumulatif *	1793	2003-10-01	173		
2003-08-15	93	2003-10-02	190		
2003-08-16	90	2003-10-03	187		
2003-08-18	84	2003-10-04	194		
2003-08-19	79	2003-10-05	130		
2003-08-20	118	2003-10-06	202		
2003-08-21	246	2003-10-07	194		
cumulatif	710	2003-10-08	201		
2003-08-22	245	cumulatif *	8550		
2003-08-23	150	2003-10-09	238		
2003-08-25	252	2003-10-10	165		
2003-08-26	203	2003-10-11	130		
2003-08-27	203	2003-10-12	114		
2003-08-28	216	2003-10-13	259		
2003-08-29	189	2003-10-14	212		
2003-08-30	58	2003-10-15	226		
cumulatif	2226	cumulatif	1344		

Note: * test échantillon DAB et remise à 0 de la comptabilisation.

N/RÉFÉRENCE SAGIR N/INTERVENTION DATE DE RÉDACTION
7522-14-01-00500-00 300076380 2003/11/04

1. IDENTIFICATION		
DATE D'INSPECTION : 2003/10/21	Arrivée 09h30 13h00	Départ 12h00 15h00
INSPECTEUR : Claude Tétreault		
ACCOMPAGNÉ DE :		
Isabelle Bourget (Menv)		
LIEU INSPECTÉ Lieu d'enfouissement sanitaire ; Centre de compostage ; Lieu de traitement de boues de fosses septiques.	ADRESSE POSTALE (si différente) Service Sanitaire R.S. inc. Pépinière Tholano. Service Sanitaire R.S. inc. 61, rue Montcalm, C.P. 1409 Berthierville, (Québec) JOK 1A0	
PLAIGNANT(E) : N/A <input checked="" type="checkbox"/>	Rencontré : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :		
NOM M. Gilles Denis	FONCTION Directeur technique	TÉLÉPHONE (450) 836-2546
PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :		
PHOTO(S) <input checked="" type="checkbox"/> Nombre : CROQUIS <input type="checkbox"/> PLAN(S) <input type="checkbox"/> CARTE(S) <input type="checkbox"/>		
AUTRE(S) ANNEXE(S) : <input type="checkbox"/>		
1.		
BUT(S) : Échantillonnage de la rivière Saint-Joseph.		

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE SAGIR N/INTERVENTION
7522-14-01-00500-00 300076380

DATE DE RÉDACTION

2003/11/04

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Lors de cette intervention, j'étais accompagné de madame Isabelle Bourget (Menv) et nous avons procédé à l'échantillonnage de la rivière Saint-Joseph et de certains de ces affluents. Sept (7) points d'échantillonnage furent prélevés.

Points de prélèvements d'échantillons :

Point de prélèvement d'échantillon	Description
1	Ruisseau Branche Nord (rang Petit Bois)
2	Points S-3
3	Point entre S-2 et S-3
4	Point S-2
5	Point entre S-1 et S-2
6	Point S-1
7	Rivière Saint-Joseph, (amont tourbière)

Veuillez vous référer sur le plan fourni en annexe pour l'emplacement des Points de prélèvement d'échantillon.

Lors de cette campagne d'échantillonnage les conditions climatiques étaient pluvieuses et le niveau de la rivière Saint-Joseph était relativement élevé. La présence de barrages de castor fut observée à certains endroits de la rivière Saint-Joseph.

Les prélèvements d'échantillons ont été effectués à l'aide d'une tige télescopique munie à son embout d'un pot de 1 litre. À chaque point de prélèvement d'échantillon un nouveau pot de 1 litre était utilisé. Les échantillons ont été préservés lorsque requis tel que prévu au *Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales*. Lorsque prélevés les échantillons ont été déposés dans des glacières munies de sacs réfrigérants (ice pack). Les échantillons ont par la suite été transportés au Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec pour analyse.

Pour chacun des points de prélèvement d'échantillon, l'analyse porte sur les métaux (cadmium, chrome, cuivre, nickel, zinc, plomb, fer, mercure), le calcium, le sodium, la demande chimique en oxygène, l'azote ammoniacal, les nitrates et nitrites, l'azote total Kjeldahl, les cyanures, les sulfates, les chlorures, les composés phénoliques, les huiles et graisses, les sulfures, les coliformes fécaux et totaux.

Nous sommes actuellement en attente des résultats d'analyses.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE
7522-14-01-00500-00

SAGIR N/INTERVENTION
300076380

DATE DE RÉDACTION

2003/11/04

3. CONCLUSION

Une campagne d'échantillonnage de la rivière Saint-Joseph et de certains de ses affluents a été effectuée et nous sommes en attente des résultats d'analyses.

4. RECOMMANDATION(S)

Lors de la réception des résultats d'analyses, transmettre ces derniers au chargé de projet au dossier (Menv) pour fins d'analyse.

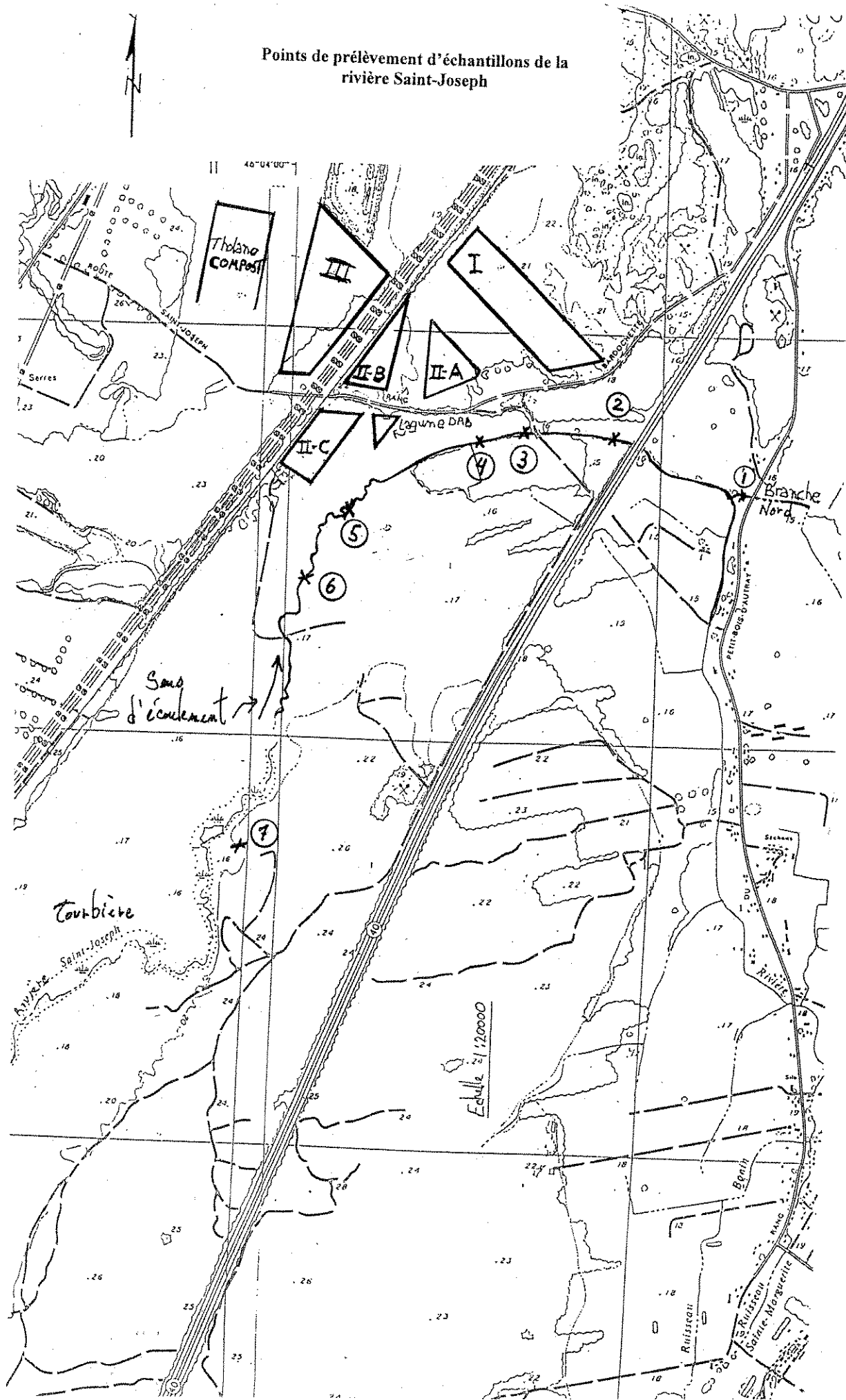
5. IDENTIFICATION

RÉDIGÉ PAR : *Claude Tétreault*



2003/11/04

Points de prélèvement d'échantillons de la rivière Saint-Joseph



NOVEMBRE

N/RÉFÉRENCE	SAGIR N/INTERVENTION	DATE DE RÉDACTION
7522-14-01-00500-00	300120790	
7530-14-01-10002-00	300193565	2003/11/27
7340-14-01-00100-00	300193544	

1. IDENTIFICATION		
DATE D'INSPECTION : 2003/11/25		Arrivée : 13h11
INSPECTEUR : Claude Tétreault		Départ : 15h00
ACCOMPAGNÉ DE :		
Aucun.		
LIEU INSPECTÉ Lieu d'enfouissement sanitaire ; Centre de compostage ; Lieu de traitement de boues de fosses septiques.		ADRESSE POSTALE (si différente) Service Sanitaire R.S. inc. Pépinière Tholano. Service Sanitaire R.S. inc. 61, rue Montcalm, C.P. 1409 Berthierville, (Québec) JOK 1A0
PLAIGNANT(E) : N/A <input checked="" type="checkbox"/>	Rencontré : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :		
NOM	FONCTION	TÉLÉPHONE
M. Claude Du Tremble	Contremaître	(450) 836-2546
M. Gilles Denis	Directeur technique	(450) 836-2546
M. Jerry Pilon	Chef opérateur de l'usine de purification des biogaz	(450) 836-2546
PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :		
PHOTO(S) <input checked="" type="checkbox"/> Nombre :	CROQUIS <input type="checkbox"/>	PLAN(S) <input type="checkbox"/> CARTE(S) <input type="checkbox"/>
AUTRE(S) ANNEXE(S) : <input type="checkbox"/>		
1.		
BUT(S) : Inspection systématique de contrôle.		

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE	SAGIR N/INTERVENTION	DATE DE RÉDACTION
7522-14-01-00500-00	300147339	
7530-14-01-10002-00	300193567	2004/01/27
7340-14-01-00100-00	300193549	

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Lors de cette inspection, j'étais accompagné de Messieurs Sylvain Jalbert (Menv) et Jacques Levasseur (Menv).

Lors de cette inspection la direction des vents était Ouest-Sud-Ouest, d'une vitesse de 29 km/h et aucune odeur liée aux activités du lieu d'enfouissement sanitaire, du lieu de traitement de boues de fosses septiques et du centre de compostage ne fut perçue à l'extérieur des aires d'exploitation.

1) LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (7522-14-01-00500-00) :

1.1 Opérations d'enfouissement :

Les opérations d'enfouissement des déchets s'effectuent au niveau de la Phase III. Les opérations d'enfouissement s'effectuent au niveau du profil environnant de la dernière section de la Phase III.

La nature des déchets enfouis correspond à la définition de déchets solides.

1.2) Poste de traitement des biogaz :

L'usine de nettoyage des biogaz est en fonction.

Lors de cette inspection, la torchère ainsi que l'oxydateur thermique étaient en fonction. La pression de la soufflante était de -60 pouces d'eau. La concentration des biogaz en méthane était de 51 % et de 1,6 % en oxygène. Après traitement à l'usine de nettoyage des biogaz, celui-ci avait une concentration de 84,04% en méthane.

Lors de cette inspection, un total de 555 SCFM de biogaz est traité à l'usine de nettoyage des biogaz, tandis que 1020 SCFM de biogaz est brûlé à la torchère.

L'usine de nettoyage des biogaz a été à l'arrêt lors des périodes suivantes :

- ❖ Le 13 janvier 2004 de 10h00 à 16h00, travaux d'entretien du pare-flamme de la torchère.

2) CENTRE DE COMPOSTAGE-PÉPINIÈRE THOLANO 7530-14-01-10002-00 :

2.1) Aire de compostage :

Sur l'aire de compostage, on retrouve 4 andains réservés au compost de qualité B.

RAPPORT D'INSPECTION

<u>N/RÉFÉRENCE</u>	<u>SAGIR N/INTERVENTION</u>	<u>DATE DE RÉDACTION</u>
7522-14-01-00500-00	300120790	
7530-14-01-10002-00	300193565	2003/11/27
7340-14-01-00100-00	300193544	

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION (suite)

La revanche des bassins d'accumulation des eaux de ruissellement de la plateforme de compostage est d'environ 2 mètres.

2.3) Contrôle du procédé de compostage :

À partir de la date de l'inspection précédente, l'exploitant a procédé au relevé des températures des andains à 10 reprises et les températures relevées variaient entre 44 et 64 degrés Celsius. L'exploitant a procédé au retournement des andains à 27 reprises

3) LIEU DE TRAITEMENT DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES 7340-14-01-00100-00 :

Système de traitement par procédé DABmc :

Depuis la dernière campagne d'échantillonnage (effectuée le 8 octobre 2003), un volume cumulatif de 8284 m³ de boues de fosses septiques ont été traitées.

La capacité maximale du système de traitement du DAB fixée à 250 m³/jour n'a pas été dépassée.

5) INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

Lors de cette inspection, j'ai constaté que des travaux d'aménagement d'un chemin étaient en cours directement à partir de la périphérie Sud-Est de la Phase III. Des travaux d'excavation du recouvrement final du talus de 30% de cette section sont en cours et par conséquent une partie des déchets constituant l'extrémité inférieure du talus est aussi excavée. Sur place on remarque donc l'absence de recouvrement final dans ce secteur ainsi que la mise à jour d'une partie des déchets formant le talus.

Monsieur Gilles Denis, m'a indiqué que les travaux en cours sont effectués en prévision de l'acceptabilité du projet d'écran d'étanchéité, lequel nécessitera l'aménagement d'une plateforme de travail ceinturant la phase III. Cette plateforme de travail consiste en l'aménagement d'une surface plane possédant un taux de compactage suffisant pour supporter le poids de la machinerie lourde (grues et pelle mécanique) qui effectuera les travaux d'excavation de l'écran d'étanchéité, si accepté.

Monsieur Denis m'a indiqué que la présence de la ligne à haute tension d'Hydro-Québec adjacente à la partie Sud-Est de la Phase III, rendait obligatoire l'excavation d'une partie de la base du talus de la Phase III, afin d'assurer le dégagement nécessaire à la machinerie par rapport aux distances sécuritaires normées par Hydro-Québec.

Monsieur Denis m'a indiqué que les travaux d'excavation s'effectuent sur une largeur de 6 mètres qui empiète sur le recouvrement final et une partie des déchets à la base du talus. En ce qui concerne les déchets ceux-ci sont relocalisés sur la zone d'exploitation actuelle, alors que la partie excavée des déchets sera recouverte de sable. J'ai indiqué à Monsieur Denis que ces travaux nécessitaient l'obtention d'une autorisation et qu'un avis d'infraction serait transmis.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE	SAGIR N/INTERVENTION	DATE DE RÉDACTION
7522-14-01-00500-00	300120790	
7530-14-01-10002-00	300193565	2003/11/27
7340-14-01-00100-00	300193544	

3. CONCLUSION

L'exploitant a procédé à des travaux d'aménagement d'une plateforme de travail sans avoir préalablement obtenu de certificat d'autorisation et contrevient à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement et contrevient à l'article 123.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour en pas avoir respecté les conditions du certificat de conformité émis le 13 septembre 1989 et modifié le 7 juillet 1995. L'exploitant contrevient aussi aux articles 43 et 45 du Règlement sur les déchets solides concernant l'absence de recouvrement final, dans la portion du talus excavé.

L'usine de purification des biogaz est en fonction depuis peu.

4. RECOMMANDATION(S)

Émettre un avis d'infraction en vertu des articles sus mentionnés.

5. IDENTIFICATION

RÉDIGÉ PAR : *Claude Tétreault*

Claude Tétreault

2003/11/27



Nom : Lieu d'enfouissement sanitaire SSRS
Centre de compostage Pépinière Tholano
Lieu de traitement de boues de fosses septiques.

Municipalité : Sainte-Geneviève-de-Berthier et St-Thomas

Date : 2003/11/25

N/D : 7522-14-01-00500-00
7530-14-01-10002-00
7340-14-01-00100-00

Photo # : 1

Note : Opérations d'enfouissement sur la phase III.. On remarque la présence de recouvrement journalier.



Photo # : 2

Note : Plateforme de compostage.

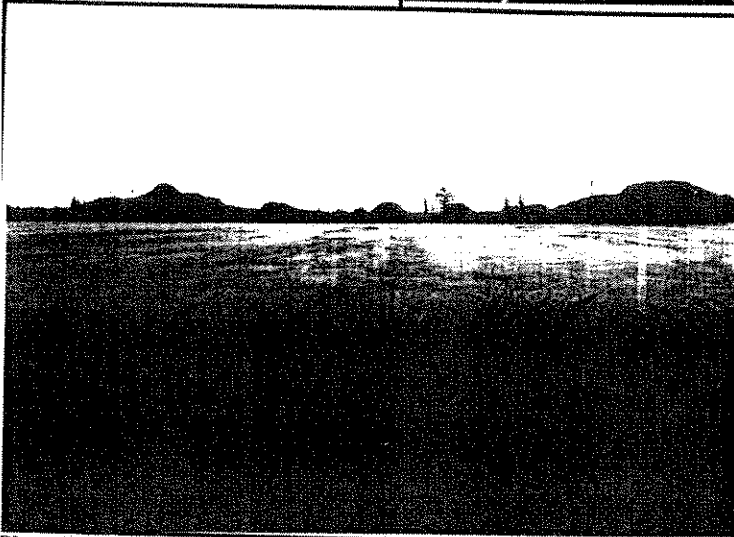


Photo #

Note :



Nom : Lieu d'enfouissement sanitaire SSRS
Centre de compostage Pépinière Tholano
Lieu de traitement de boues de fosses septiques.

Municipalité : Sainte-Geneviève-de-Berthier et St-Thomas

Date : 2003/11/25

N/D : 7522-14-01-00500-00
7530-14-01-10002-00
7340-14-01-00100-00

Photo # : 3

Note : Soupape de sécurité (relâche) de l'usine de purification des biogaz, en cas de surpression des conduites.

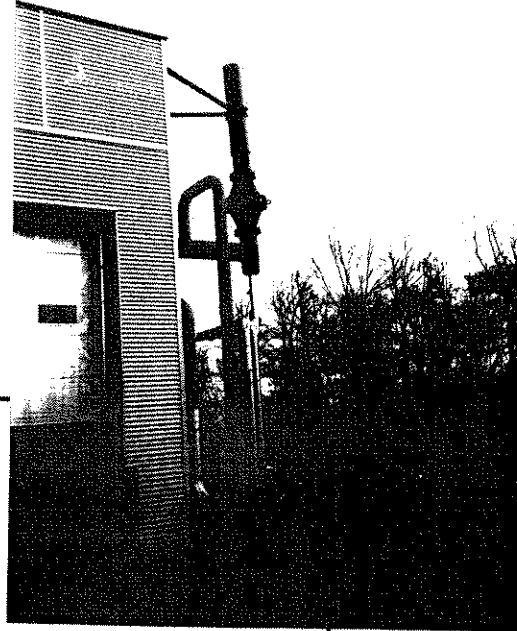


Photo #

Note :



Gouvernement du Québec
Ministère de
l'Environnement
Direction régionale de Lanaudière

Nom : Lieu d'enfouissement sanitaire
Centre de compostage
Lieu de traitement de boues de fosses septiques.
DÉPÔT RIVE-NORD INC.

Municipalité : Berthier et St-Thomas

N/D : 7522-14-01-00500-00
7530-14-01-10002-00
7340-14-01-00100-00

Date : 2003/11/25

Photo # : 4

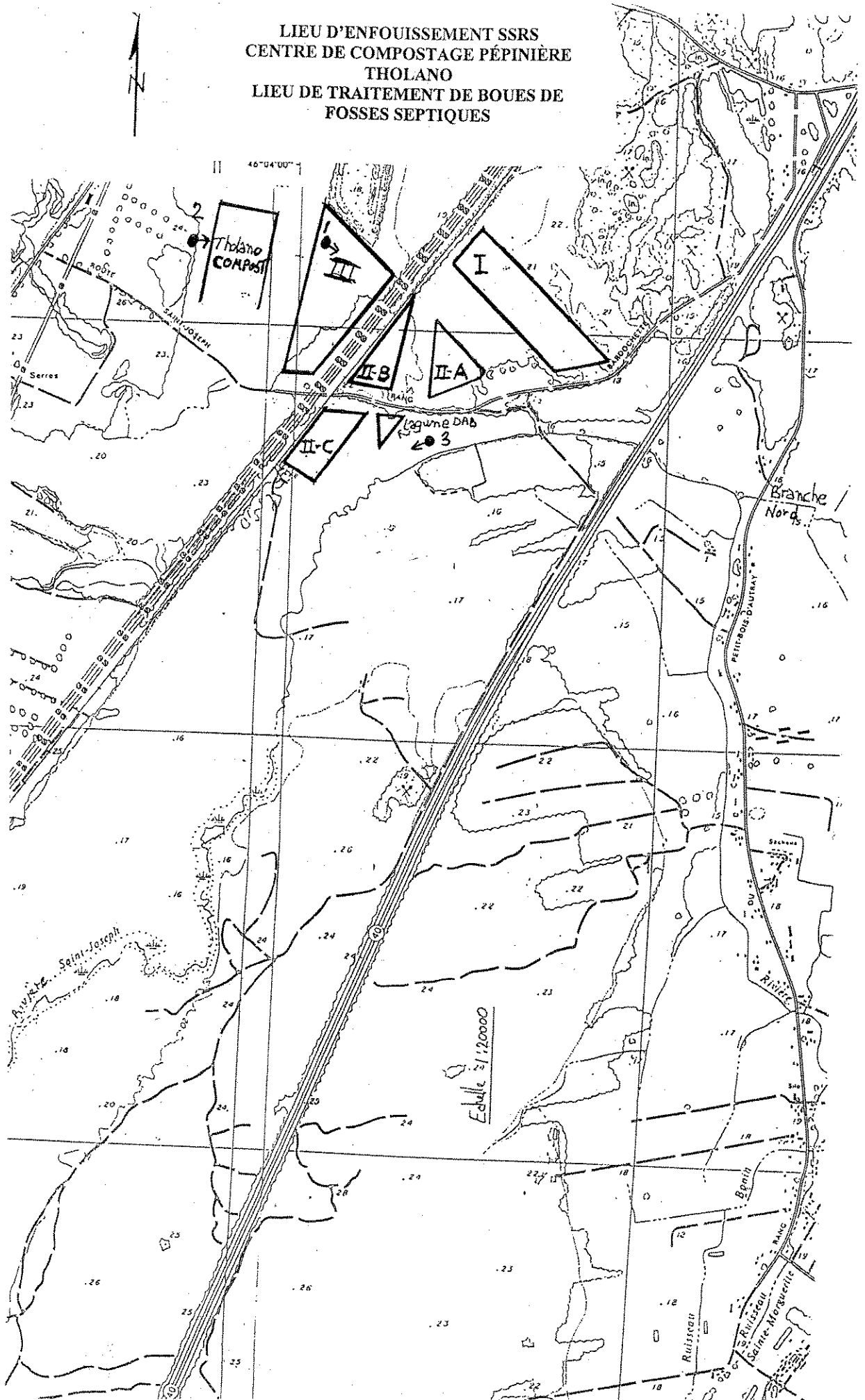
Note : Travaux d'excavation de la base du talus de la section Sud-Est de la Phase III

Référence photo :

Photographié par : Claude Tétrault



LIEU D'ENFOUSSEMENT SSRS
CENTRE DE COMPOSTAGE PÉPINIÈRE
THOLANO
LIEU DE TRAITEMENT DE BOUES DE
FOSSES SEPTIQUES



LIEU DE TRAITEMENT DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES SSRS

REGISTRE DES BOUES TRAITÉES DU SYSTÈME DE TRAITEMENT DAB

Les volumes sont exprimés en mètres cubes

DATE	VOLUME	DATE	VOLUME	DATE	VOLUME
cumulatif	8732	cumulatif	2226	cumulatif	1344
2003-07-15	207	2003-09-01	223	2003-10-16	205
2003-07-16	226	2003-09-02	180	cumulatif	1549
2003-07-17	148	2003-09-03	232	2003-10-17	197
2003-07-18	188	2003-09-04	229	2003-10-18	194
2003-07-19	94	2003-09-05	144	2003-10-19	141
2003-07-21	246	2003-09-08	212	2003-10-20	190
2003-07-22	238	2003-09-09	243	2003-10-21	216
2003-07-23	159	2003-09-10	231	2003-10-22	250
2003-07-24	87	2003-09-11	244	2003-10-23	172
2003-07-25	93	2003-09-12	147	2003-10-24	250
2003-07-26	66	2003-09-13	79	2003-10-25	163
2003-07-28	76	2003-09-15	195	2003-10-26	100
cumulatif *	10560	2003-09-16	170	2003-10-27	232
2003-07-29	141	2003-09-17	157	2003-10-28	211
2003-07-30	59	2003-09-18	245	2003-10-29	253
2003-07-31	144	2003-09-19	206	2003-10-30	203
2003-08-01	112	2003-09-20	160	2003-10-31	250
2003-08-02	51	2003-09-21	100	2003-11-01	202
2003-08-04	210	2003-09-22	215	2003-11-02	125
2003-08-05	204	2003-09-23	156	2003-11-03	36
2003-08-06	64	2003-09-24	146	2003-11-04	166
2003-08-07	124	cumulatif	6140	2003-11-05	198
2003-08-08	176	2003-09-25	177	2003-11-06	159
2003-08-09	50	2003-09-26	224	2003-11-07	203
2003-08-11	119	2003-09-27	181	2003-11-08	214
2003-08-12	93	2003-09-28	65	2003-11-09	40
2003-08-13	115	2003-09-29	116	2003-11-10	207
2003-08-14	131	2003-09-30	176	2003-11-11	246
cumulatif *	1793	2003-10-01	173	2003-11-12	153
2003-08-15	93	2003-10-02	190	2003-11-13	198
2003-08-16	90	2003-10-03	187	2003-11-14	190
2003-08-18	84	2003-10-04	194	2003-11-15	59
2003-08-19	79	2003-10-05	130	2003-11-16	100
2003-08-20	118	2003-10-06	202	2003-11-17	197
2003-08-21	246	2003-10-07	194	2003-11-18	179
cumulatif	710	2003-10-08	201	2003-11-19	195
2003-08-22	245	cumulatif *	8550	2003-11-20	233
2003-08-23	150	2003-10-09	238	2003-11-22	40
2003-08-25	252	2003-10-10	165	2003-11-23	170
2003-08-26	203	2003-10-11	130	2003-11-24	203
2003-08-27	203	2003-10-12	114	cumulatif	8284
2003-08-28	216	2003-10-13	259		
2003-08-29	189	2003-10-14	212		
2003-08-30	58	2003-10-15	226		
cumulatif	2226	cumulatif	1344		

Note: * test échantillon DAB et remise à 0 de la comptabilisation.

DÉCEMBRE



N/RÉFÉRENCE	SAGIR N/INTERVENTION	DATE DE RÉDACTION
7522-14-01-00500-00	300120833	
7530-14-01-10002-00	300193566	2004/01/14
7340-14-01-00100-00	300193548	

IDENTIFICATION		
DATE D'INSPECTION : 2003/12/22		Arrivée : 14h44
INSPECTEUR : Claude Tétreault		Départ : 16h10
ACCOMPAGNÉ DE :		
Aucun.		
LIEU INSPECTÉ Lieu d'enfouissement sanitaire ; Centre de compostage ; Lieu de traitement de boues de fosses septiques.		ADRESSE POSTALE (si différente) Service Sanitaire R.S. inc. Pépinière Tholano. Service Sanitaire R.S. inc. 61, rue Montcalm, C.P. 1409 Berthierville, (Québec) JOK 1A0
PLAIGNANT(E) : N/A <input checked="" type="checkbox"/>	Rencontré : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :		
NOM	FONCTION	TÉLÉPHONE
M. Gilles Denis	Directeur technique	(450) 836-2546
M. Jerry Pilon	Chef opérateur de l'usine de purification des biogaz	(450) 836-2546
PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :		
PHOTO(S) <input checked="" type="checkbox"/> Nombre :	CROQUIS <input type="checkbox"/>	PLAN(S) <input type="checkbox"/> CARTE(S) <input type="checkbox"/>
AUTRE(S) ANNEXE(S) : <input type="checkbox"/>		
1.		
BUT(S) : Inspection systématique de contrôle.		

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE	SAGIR N/INTERVENTION	DATE DE RÉDACTION
7522-14-01-00500-00	300120833	
7530-14-01-10002-00	300193566	2004/01/14
7340-14-01-00100-00	300193548	

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Lors de cette inspection la direction des vents était Nord Est, d'une vitesse de 9,6 km/h et aucune odeur reliée aux activités du lieu d'enfouissement sanitaire, du lieu de traitement de boues de fosses septiques et du centre de compostage ne fut perçue à l'extérieur des aires d'exploitation.

1) LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE (7522-14-01-00500-00) :

1.1 Opérations d'enfouissement :

Les opérations d'enfouissement des déchets s'effectuent au niveau de la Phase III.

Au niveau de la phase III, 13 puits de captage des biogaz ont été raccordés au réseau de captage, tandis que 7 autres puits de captage sont en cours de raccordement.

La nature des déchets enfouis correspond à la définition de déchets solides.

1.2) Poste de traitement des biogaz :

L'usine de nettoyage des biogaz est en fonction.

Lors de cette inspection, la torchère ainsi que l'oxydateur thermique étaient en fonction. La pression de la soufflante était de -63 pouces d'eau. La concentration des biogaz en méthane était de 52 % et de 1,6 % en oxygène.

Un total de 1462 SCFM de biogaz est traité à l'usine de nettoyage des biogaz, tandis que 1090 SCFM de biogaz est brûlé à la torchère.

L'usine de nettoyage des biogaz a été à l'arrêt lors des périodes suivantes :

- ❖ du 13 décembre 2003 à 14h45 au 14 décembre 2003 à 14h30, travaux de réparation de la soufflante.

2) CENTRE DE COMPOSTAGE-PÉPINIÈRE THOLANO 7530-14-01-10002-00 :

2.1) Aire de compostage :

Sur l'aire de compostage, on retrouve 4 ½ andains réservés au compost de qualité B.

2.2) Bilan cumulatif des intrants et structurants de janvier à novembre 2003:

Les volumes sont exprimés en mètres cubes

VERT	BAL	BPP	BTE	MST	LAL
19825,78	11655,30	624,54	2242,66	16040,96	14,18

VERT : Résidus verts
BAL : Boues agro-alimentaires
BPP : Boues de pâtes et papiers
BTE : Boues de système de traitement des eaux usées
MST : Matériaux structurants
LAL : Liquides agro-alimentaires

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE	SAGIR N/INTERVENTION	DATE DE RÉDACTION
7522-14-01-00500-00	300120833	
7530-14-01-10002-00	300193566	2004/01/14
7340-14-01-00100-00	300193548	

2. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION (suite)

La revanche du bassin #1 d'accumulation des eaux de ruissellement de la plateforme de compostage était de 1,89 mètres tandis que celle du bassin #2 était de 1,16 mètres.

2.3) Contrôle du procédé de compostage :

À partir de la date de l'inspection précédente, l'exploitant a procédé au relevé des températures des andains à 10 reprises et les températures relevées variaient entre 50 et 62 degrés Celsius. L'exploitant a procédé à la revalorisation des andains à 18 reprises.

3) LIEU DE TRAITEMENT DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES 7340-14-01-00100-00 :

Système de traitement par procédé DABmc :

Une campagne d'échantillonnage a été effectuée le 1^{er} décembre 2003, après un volume cumulé de 9105 m³ de boues de fosses septiques traitées. Depuis cette campagne d'échantillonnage, un volume cumulé de 2378 m³ de boues de fosses septiques ont été traitées.

La capacité maximale du système de traitement du DAB fixée à 250 m³/jour n'a pas été dépassée.

La pompe du réservoir d'accumulation de boues de fosses septiques a été changée le 11 décembre 2003.

4) RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES:

En ce qui concerne l'avis d'infraction du 28 novembre 2003 concernant des travaux d'excavation d'une partie de la base du talus Sud-Est de la phase III afférent à l'aménagement d'une plateforme de travail, l'exploitant a procédé au recouvrement des déchets avec 1,2 mètres de sable, selon une pente de 30%.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE	SAGIR N/INTERVENTION	DATE DE RÉDACTION
7522-14-01-00500-00	300120833	
7530-14-01-10002-00	300193566	2004/01/14
7340-14-01-00100-00	300193548	

CONCLUSION

Les opérations journalières sont conformes aux dispositions des autorisations émises.

L'usine de purification des biogaz est en fonction sous peu.

Des travaux correctifs ont été effectués concernant l'avis d'infraction du 28 novembre 2003.

RECOMMANDATIONS

Lors de la prochaine inspection s'assurer de la conformité des opérations en regard des dispositions des autorisations émises.

IDENTIFICATION

RÉDIGÉ PAR : *Claude Tétreault*

Claude Tétreault 2004/01/14



Nom : : Lieu d'enfouissement sanitaire SSRS
Centre de compostage Pépinière Tholano
Lieu de traitement de boues de fosses septiques.

Municipalité : Sainte-Geneviève-de-Berthier et St-Thomas

Date : 2003/12/22

N/D : 7522-14-01-00500-00
7530-14-01-10002-00
7340-14-01-00100-00

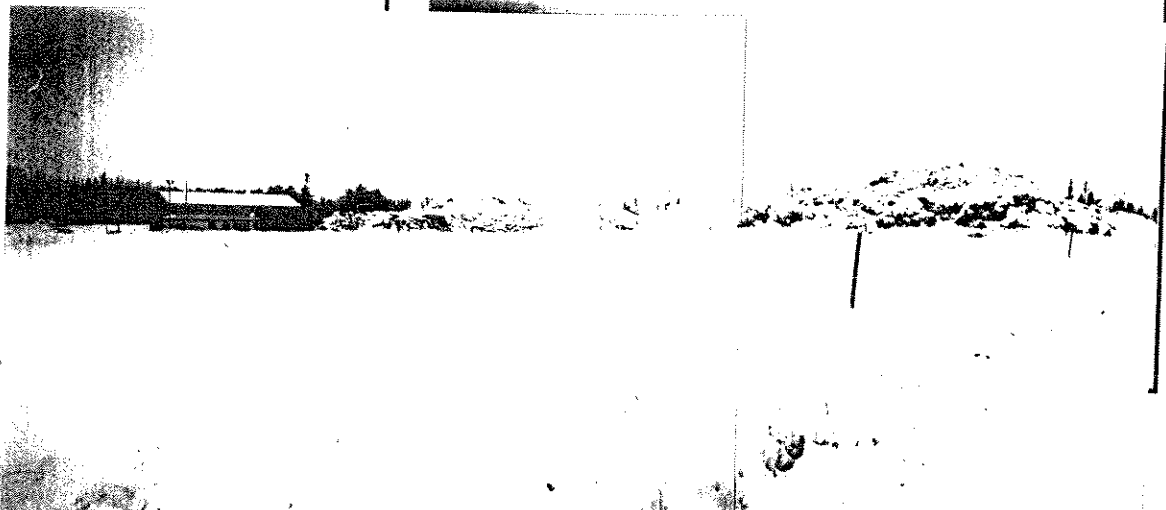
Photo # : 1

Note : Opérations d'enfouissement sur la phase III.

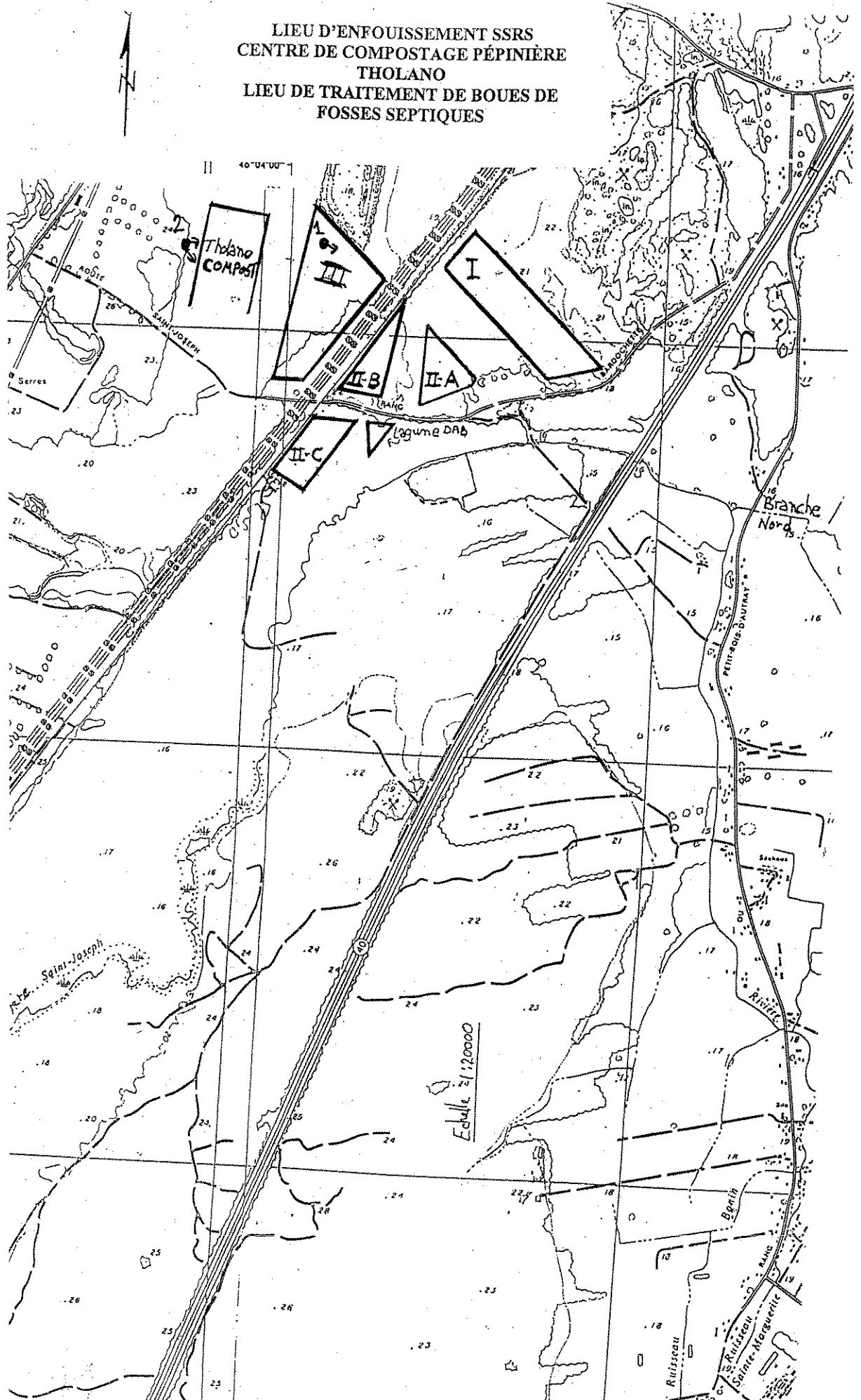


Photo # : 2

Note : Plateforme de compostage



LIEU D'ENFOUISSEMENT SSRS
CENTRE DE COMPOSTAGE PÉPINIÈRE
THOLANO
LIEU DE TRAITEMENT DE BOUES DE
FOSSES SEPTIQUES



Dépôt Rive-Nord

Siège social

61, rue Montcalm

Berthierville (Québec) J0K 1A0

Tél. (450) 836-8111

Télec. (450) 836-1145

www.groupe-ebi.com